

Déclaration liminaire DP ELOG du 27/03/2015

Nancy, le 27/03/2015

Monsieur le directeur, chers collègues,

Pour faire suite à l'audience intersyndicale CGT-UNSA-Sud rail du 04 février 2015 sur la problématique « EALE », la délégation UNSA Ferroviaire a été source de propositions et se félicite d'avoir été entendu sur certains sujets. L'entreprise a amendé une de nos recommandations, élaborée par l'intersyndicale Sud-rail-CGT-UNSA, la création d'un poste supplémentaire au CSS Est France. Incidence de notre pression constante sur la direction, ce poste est pérennisé à la qualification « F » et l'UNSA s'en félicite.

D'autres sujets sont encore en attente de décision et sachez, Monsieur le Directeur que la délégation UNSA accepte volontiers la tenue de Groupes de Travail (GT) pour entre autres points à aborder, la requalification à « E » de certains régulateurs, l'avenir d'EGS, l'astreinte,...

Enfin pour terminer cette déclaration, un dernier sujet tout aussi important : les notations.

Ce vendredi dernier a eu lieu la commission de notation du collège « exécution » de notre établissement. Le climat délétère entre certains délégués de commission et la direction n'a pas permis que cette instance fonctionne « normalement » dans le calme et la sérénité. Ce sont les cheminots qui sont lésés et nous déplorons malheureusement que de ce fait aucun Contingent Supplémentaire (CS) n'ait été attribué cette année dans cette commission.

Monsieur le Directeur, chers collègues, merci de votre attention.

UNSA-Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64 - SNCF : 772 992

Villa Saint Jean 54000 NANCY

ur.lorraine@unsa-cheminots.org

